

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 14/02/2019

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Ferrer, directrice	M. Fourcassier, maire Mme Bahut, coordinatrice enfance / jeunesse M. Valente, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires, excusé	Mme Berseille Mme Om Mme Trémouillère, excusée	Mme Escoffier Mme Durand Mme Maria Mme Vanhamme Cuevas
		ATSEM	
		Mme Bertrand Mme Trolley de Prevaux	
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Grenade (IEN)	ALAE	Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)	
M. Bories, excusé	Mme Pinout	M. Roc, absent	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Evolution des effectifs :

Effectif actuel : 112 élèves, répartis sur 4 classes (pour rappel, 100 élèves à la rentrée)

Répartition par niveaux de classe : 42 PS, 38 MS, 32 GS (effectifs en 2017 à la même période : 25 PS / 34 MS / 33 GS)

Cl.1 : 29 élèves de PS, **Cl.2 :** 13 PS / 15 MS soit 28 élèves, **Cl.3 :** 12 MS / 16 GS soit 28 élèves, **Cl.4 :** 11 MS / 16 GS soit 27 élèves

L'effectif est en hausse par rapport à l'année dernière (91 élèves en 2017, 89 élèves en 2016).

Préparation de la rentrée 2019 :

Effectifs prévisionnels : environ 36 futurs PS sont pour l'instant comptabilisés (prévisionnel) en mairie / 42 MS / 38 GS soit 116 élèves (sans tenir compte pour le moment des éventuels changements / déménagements en cours d'année, ni des livraisons de nouveaux logements qui pourraient engendrer de nouvelles inscriptions).

Pour les nouvelles inscriptions, les dossiers sont à retirer en mairie, les familles devront les rapporter avant fin mars 2019 (se référer au site internet mairie).

Dans un second temps, les familles recevront un courrier de la mairie indiquant l'école de rattachement et devront prendre contact avec la directrice de l'école ; parents et enfants seront ensuite reçus individuellement pour finaliser l'admission, puis seront invités à participer à une réunion d'information ainsi qu'à des portes ouvertes (fin juin et début juillet).

- ❖ **Fonctionnement interne / récréations :** Afin de mieux faire respecter les règles de vie durant les temps de récréation, l'équipe pédagogique a pris la décision de séparer la cour de récréation en deux parties afin d'optimiser l'espace disponible et de diminuer la concentration d'enfants sur un même espace (classes 1 et 2 sur une moitié de cour, classes 3 et 4 sur l'autre moitié).
- ❖ **Question parents :** respect de l'horaire de fermeture du portail à 8h30 ? → Les atsems en charge de la fermeture du portail se fient à l'horaire indiqué sur l'horloge extérieure, qui est radio pilotée et dont la synchronisation est automatique. Par contre, comme déjà expliqué dans les cahiers de liaison, elles ne laissent plus entrer les parents à partir de 8h27 (cela les obligerait dans le cas contraire à fermer en retard, les parents n'ayant matériellement plus le temps de déposer leur enfant et ressortir avant 8h30).
- ❖ Malgré une amélioration, des retards sont encore à déplorer, nous demandons aux parents concernés de bien vouloir prendre leurs dispositions afin de respecter les horaires de fonctionnement de l'école.

B. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projets courant sur l'année :

- **Classes 1 et 2 :** « Mon école éco-citoyenne » : apprendre à bien vivre ensemble et à respecter son environnement
Thèmes travaillés en période 3 : Hiver, montagne, galette, vêtements
(Retard pris sur ce qui était prévu à cause de l'épidémie de grippe)
En période 4 : fruits et légumes, escargots / petites bêtes, printemps
En période 5 : campagne / animaux de la ferme, mer, été

- **Classes 3 et 4 :** « Vivre différemment » (à différentes époques et dans différents lieux)

Thèmes travaillés en période 3 : La vie au Moyen Age, châteaux forts, galette

En période 4 et 5 : l'espace, le cirque, les pirates

Manifestations passées ou à venir:

- Fête de Noël : V.21/12 après-midi
- Goûter de la galette avec les parents : J.24/01/19 : retour positif des parents

- **Emprunts de livres à la BCD :** rappel des jours de fréquentation de la BCD : Cl.1 le mardi, Cl.2 le lundi, Cl.3 le vendredi, Cl.4 le jeudi ; les livres sont à rapporter ce jour-là pour permettre à votre enfant d'en emprunter un nouveau.
- **V.19/04/19 : carnaval** à l'école sur le temps de classe
- **Salon des enfants :** fin du mois de mai. Rappel : chaque classe expose et visite ensuite le salon sur le temps de classe ; les parents peuvent bien entendu également aller voir l'exposition avec leur enfant à titre individuel en fin de journée.
- **Projet vélo** (classes 2, 3 et 4) : la sortie en forêt de Bouconne clôturant le projet aura lieu le vendredi 07/06/19 **(pour le moment, nous manquons encore de parents ayant déjà ou souhaitant passer l'agrément vélo ; faute de parents accompagnateurs en possession de cet agrément, la sortie ne pourra être maintenue !)**
- **Exposition à l'école** de tableaux réalisés par les élèves : date à définir
- **Fête de fin d'année** de l'école : vendredi 14/06/19 - modalités à voir avec associations de parents d'élèves. L'ALAE a prévu cette année de participer le 24/05 à la « Fête de l'enfance » regroupant tous les ALAE des écoles de St Jory.

C. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} rencontre a eu lieu dans le cadre de la liaison GS / CP : jeudi 31/01 les élèves de GS sont allés à l'école élémentaire G. Brassens passer l'après-midi avec les élèves de CP (présentation de saynètes par les CP, de comptines par les GS, et partage de la galette). Les élèves de GS ont pu découvrir les locaux et le travail des CP.

Prochaine étape : jeudi 11/04. Les élèves de CP vont venir à l'école maternelle ; cette 2^{ème} rencontre se fera autour de la fabrication d'un album : les CP ayant inventé au préalable une histoire (images séquentielles + texte), chaque CP devra lire l'histoire à un élève de GS qui devra remettre les images séquentielles dans l'ordre. Chaque élève de GS fabriquera ensuite son propre album. Les élèves partageront un goûter collectif confectionné en classe par les GS.

La 3^{ème} rencontre aura lieu le lundi 24/06, les élèves de GS se rendront à l'école élémentaire, ce sera l'occasion d'organiser une rencontre sportive. Cette partie de la Liaison est organisée en partenariat avec l'ALAE afin que les élèves puissent découvrir le self.

D. Organisation des APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves.

Suite à une demande ministérielle, les heures d'APC sont depuis cette rentrée spécifiquement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture, afin de susciter ou développer chez les élèves le goût de lire, de mieux connaître les livres

APC mises en place le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00, ainsi que le vendredi, mêmes horaires, avec Marlène Greco.

Pour la 3^{ème} période, elles concernent tous les élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 4 ou 5 élèves, autour de lectures d'albums, sur « comprendre » et « échanger, s'exprimer »).

E. Coopérative scolaire (solde / bilan des différentes actions) :

La Coopérative scolaire étant financée principalement par les participations des parents, un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Solde actuel : 4330 €

Bilan des différentes actions :

- **Recettes**
 - Participation parents : 908 € (580 € l'an dernier)
 - Vente photos de classes : 729 € (543 € l'an dernier)
- **Dépenses**
 - Fête de la galette : 177 €
 - Sortie cinéma : 306 €
 - Dépenses diverses : 622 € (Projets de classes divers, réassort livres offerts pour Noël, cartouches imprimante, plastifieuse, lecteur dvd, horloges radio pilotées, ...)

La subvention mairie annuelle 2018 de 1828€ a été versée au mois de janvier 2019.

2. MAIRIE

- Projet d'extension école / ALAE : le préfabriqué devait être enlevé en décembre et les travaux devaient débiter en janvier, le calendrier sera-t-il respecté ?
→ Le préfabriqué sera finalement enlevé au moment où les travaux débiteront, aux alentours de fin mars / début avril 2019. La livraison est prévue pour août 2019.
Les plans sont à nouveau présentés (extension comportant deux classes, un dortoir, un ALAE).
- Marquage des places de parking à refaire + retrait d'une des deux places handicapées : qu'en est-il ?
→ Cela devrait se faire au printemps.
Le radar pédagogique (30 km/h lumineux) devrait être installé devant l'école avant l'été.
- Possibilité de refaire la clôture de la cour (fortement endommagée par endroit) ?
→ La clôture devrait être refaite à la fin des travaux d'extension.
- Plusieurs nids de chenilles dans la cour : serait-il possible de couper les branches concernées pour éviter la descente des chenilles ?
→ Le nécessaire a été fait la semaine dernière (un arbre + les branches concernées coupées, du produit non nocif pour les enfants a été à nouveau appliqué).

3. QUESTIONS PARENTS pas encore traitées :

- Point sur le ménage : évolution de la situation depuis le changement de prestataire ?
→ Une amélioration a été constatée. Le responsable est plus à l'écoute et réactif. Il a des difficultés à recruter du personnel compétent pour l'école mais c'est en cours de traitement.
- Information recyclage des matériels d'écriture : il est toujours possible de déposer le matériel d'écriture usagé dans le carton qui sera récupéré par l'association CLES (carton disposé dans le hall de l'école)